

Questions à

► **François Delgorgue,**
Directeur général de Finance S.A.



Approche quantitative, quelle valeur ajoutée ?

Directeur général de Finance S.A., François Delgorgue présente, pour La Lettre UAF Patrimoine l'offre innovante "**Patrimoine Quant**", dont la gestion systématique est basée sur la théorie des statistiques fractales. Celle-ci doit permettre aux gérants de mieux détecter les ruptures statistiques par rapport à leurs prévisions de gestion. Dès sa création en 1990, Finance S.A. a su apporter des solutions innovantes aux Conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Dans la continuité de cette philosophie, FINANCE S.A. est si convaincue de la pertinence de ce concept qu'elle a décidé de l'implémenter à la gestion de son fonds diversifié **FINANCE PATRIMOINE** plutôt que de créer un nouveau vecteur d'investissement. Vous pouvez donc y souscrire directement chez UAF Patrimoine en choisissant ce support dans vos allocations.

La Lettre : quelle est l'originalité de Patrimoine Quant ?

FRANÇOIS DELGORGUE : Je pense que la principale originalité de Patrimoine Quant réside dans sa capacité à être investi ou non, plutôt que d'être investi de manière continue dans une conjoncture qui évoluerait de manière aléatoire.

Ce que les statistiques fractales ambitionnent de représenter, je dis bien représenter et non modéliser, c'est l'aspect non pas continu mais discontinu des marchés, ce qui permet de détecter le moment où il y a une rupture statistique sur une échelle prédéterminée.

Autrement dit, un risque plus important que celui prévu dans le cadre de sa gestion.

C'est le moment où le fonds désinvestit de façon systématique ses positions, c'est-à-dire sans influence psychologique.

En revanche, une fois cette anomalie passée, on revient à hauteur de 40, voire 50 % en actions.

La Lettre : quelle est sa valeur ajoutée dans la gestion des risques de marché ?

FRANÇOIS DELGORGUE : A mes yeux, l'investisseur est déçu lorsqu'il court un risque supérieur à celui qu'il avait prévu, ou quand il n'est pas justement rémunéré pour le risque qu'il a pris. L'approche statistique de Patrimoine Quant va donc, d'une part, optimiser la probabilité d'être bien rémunéré pour un risque donné et,

d'autre part, minorer celle de se retrouver pris dans ce que l'on appelle le "hasard sauvage". C'est-à-dire d'être investi durant le drame de Fukushima. Je ne dis pas qu'il existerait un type de signal qui prévoit ce type d'événement. Mais un fonds qui n'est pas investi en permanence a naturellement moins de chances d'être confronté à ces risques. Par ailleurs je peux affirmer que Patrimoine Quant est le premier fonds patrimonial actuellement sur le marché qui ait adopté une dimension fractale pour sa gestion.

La Lettre : Patrimoine Quant est-il un fonds défensif ?

FRANÇOIS DELGORGUE : Certes, il n'y a pas plus défensif que d'être en cash, tout en faisant quelques arbitrages systé-

Suite p. 16

Partenariat

Questions à

matiques, tactiques, court terme et sectoriels lorsque on se trouve dans une situation de stress de marché qui est en dehors de notre cahier des charges. Mais après tout, comment faire autrement ? On a vu ce qu'il en était d'être défensif en achetant des obligations d'Etats européens périphériques ! En revanche, parmi les fonds pouvant être investis à 50 % en actions, Patrimoine Quant est loin d'être le moins offensif car il est capable de réinvestir dans des creux de marché, à des moments où tout le monde est encore "aux abris".

Le processus de test que nous qualifions depuis plusieurs années est "revenu" dans le marché au dernier trimestre 2011 alors qu'il avait détecté une anomalie statistique dès mai 2011.

Ce n'est pas tant le niveau de la volatilité qui fait son danger que la manière dont elle se comporte.

C'est pour cela que les statistiques fractales sont intéressantes. Elles aident à décoder les moments où les marchés décrochent... et raccrochent.

Autrement dit, Patrimoine Quant peut investir dans un contexte de volatilité de 30 % s'il est cohérent avec une espérance de gain élevée autant qu'il peut être désinvesti sur des niveaux (de volatilité) plus faibles parce que le système aura détecté un écart à la normale.

Ni défensif ni offensif par nature, le fonds doit réaliser une performance absolue à moyen et long termes de l'ordre de 4 à 10 % annuels.

La Lettre : à qui s'adresse Patrimoine Quant ?

FRANÇOIS DELGORGUE : Nous travaillerons dans trois grandes directions. Depuis plus de vingt ans, nous apportons des solutions innovantes aux Conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Je pense à notre premier fonds, Finance Alternative. Aujourd'hui, nous savons que les CGPI ont la volonté de pérenniser les actifs de leurs clients autant que leur légitimité auprès d'eux, en leur apportant une véritable plus-value au-delà du fonds euro. Nous savons chez Finance S.A. que l'attente des CGPI, c'est une véritable diversification de l'allocation d'actifs.

C'est pourquoi Patrimoine Quant s'adresse d'abord aux CGPI qui ont toujours su avoir du recul par rapport au marché d'actions et qui ont la bonne clientèle pour le type de gestion que nous proposons.

Autre cible, le grand public, qu'il s'agisse de particuliers à gros patrimoine ou de trésorerie d'entreprises que nous avons déjà en gestion ou que nous pourrions toucher en partenariat avec d'autres sociétés de gestion. Pour ceux-là nous envisageons plutôt d'avoir des fonds dédiés.

Enfin, les assureurs, confrontés aux problématiques de gestion d'actifs et en particulier des liquidités, érodées par la fiscalité, de la baisse du rendement du fonds euro et l'inflation qui, je l'espère, ne sera pas négative, ce qui prouvera que nous restons dans un scénario de vraie croissance.

Patrimoine Quant propose aux assureurs une stratégie que nous appelons CSA "Cœur/Satellites/Arbitrage" qui a été pensée dans le cadre de la directive Solvabilité 2 au travers de contrats euro-diversifiés avec des budgets de risques extrêmement faibles.

L'investisseur aura ainsi le choix de mettre ce fonds en direct sur un compte-titres, ou sur son contrat d'assurance vie.

S'il choisit le fonds euro, il sera heureux de s'adresser à son assureur, en l'occurrence UAF Patrimoine, pour qu'une partie de son contrat puisse avoir accès à un fonds euro-diversifié dopé par Patrimoine Quant. ■